

Delib 43 : DUP Cévennes

Sur les Cévennes, c'est un autre projet de renouvellement urbain que nous portons. Un projet d'une échelle moindre que la Paillade mais très complexe.

Les idées directrices du projet sont :

- Ouvrir la copropriété sur son environnement, en créant de nouveaux cheminements piétons, en reconfigurant les espaces après démolition des dalles et en démolissant ponctuellement 57 logements pour offrir des percées visuelles
- Dynamiser les commerces, en restructurant les linéaires commerciaux existants en bordure de l'avenue Louis-Ravas
- Requalifier le bâti et réduire la précarité énergétique, primordial pour ces familles modestes, en poursuivant la réhabilitation, y compris thermique, des immeubles avec l'accompagnement des copropriétaires
- Faire des unités résidentielles à taille humaine, en créant une copropriété par bâtiment (soit 12 copropriétés) et en desservant chacune d'elles depuis l'espace public, en transférant toutes les voiries à la collectivité.

Simplifier cette structure foncière est complexe et l'acquisition à l'amiable peut parfois être compliqué, voire impossible.

La DUP va nous permettre, le cas échéant, à procéder à des expropriations.

Pour ne pas laisser les marchands de sommeil dicter le projet et laisser d'autres propriétaires dans la détresse, je vous invite à approuver le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique.